

**Dépannage, remorquage,
amarrage, grutage**

7 Dépannage , remorquage, amarrage, grutage

7.1 Dépannage , remorquage, amarrage

7.1.1 Dépannage / remorquage de la chargeuse en cas de panne de moteur ou propulsion

ATTENTION

Ne pas remorquer la chargeuse pivotante. Tout essai de remorquage cause des dommages.



DANGER

Sur la voie publique, délimiter la zone du dommage.



REMARQUE

- Le remorquage n'est autorisé que pour évacuer un poste d'opération ou libérer la voie.
- Les travaux préparatoires nécessaires au remorquage varient suivant que le moteur est en panne et donc que l'ensemble de l'installation hydr. est hors service, ou que la propulsion est en panne et que le moteur peut entraîner le reste de l'entraînement hydraulique.



7.1.1.1 Remorquage de la chargeuse pivotante en cas de panne de moteur

REMARQUE

N'exécuter les travaux préparatoires des points (3), (5), (6) et (11) que si le lieu du remorquage **ne** se trouve pas sur la voie publique.



- (1) Actionner l'interrupteur à basc. des feux de détresse (4-8/10).
- (2) Placer le commutateur (4-7/3) dans la position "0".
- (3) Placer le levier de commutation de la direction (4-6/3) dans la position "direction roue directrice AR" après avoir placé les roues dans la pos. marche AV.
- (4) Serrer le frein de parking (4-7/4).



ATTENTION

Si le remorquage doit avoir lieu dans une montée/descente, serrer le frein de parking et empêcher les roues de l'essieu AV de rouler en posant des cales dans le sens de la pente.

- (5) Recouvrir les lames/dents du godet par la protection du godet (5-3/flèche).
- (6) Brancher la prise de protection du godet (5-4/flèche).
- (7) Déconnecter les flexibles hydrauliques des vérins de levage.



REMARQUE

- L'huile hydraulique y sortant est à recueillir dans un récipient de réception d'huile suffisamment grand.
- Une fois le processus de remorquage effectué, les vérins de levage doivent être remplis d'huile hydraulique et l'air doit y être évacuer en levant et en abaissant plusieurs fois de suite la flèche porte-godet.



Figure 7-1

- (8) A l'aide d'un dispositif de levage approprié, par ex. un deuxième AS45 avec godet intégré, soulever la flèche porte-godet de la chargeuse à remorquer de manière à pouvoir déposer le dispositif d'appui sur la machine à remorquer (7-1).

(9) Déposer le dispositif d'appui (1-1/flèche) et descendre la flèche porte-godet.

(10) Fermer le robinet à boisseau sphérique (1-2/flèche) pour l'hydraulique de travail et accessoire.

(11) Bloquer le mécanisme de pivotement par insertion de la cale de blocage (1-3/flèche) au dispositif de blocage (1-4/flèche).

(12) Installer la barre de remorquage sur la machine à remorquer [(7-2/1 - remorquage marche AV) ou (7-5/1 - remorquage marche AR)] et le véhicule tracteur.

ATTENTION

Si la machine n'est pas équipée d'un accouplement de remorquage, la machine doit être remorquée uniquement en marche AR.

(13) Avant le remorquage, placer l'organe de translation hydrostatique sur la position „libre circulation d'huile“. Pour ce faire, il faut poser les boulons filetés aux deux soupapes de limitation de haute pression (7-3/flèches - véhicules à vitesse lente -) ou (7-4/flèches - véhicule à vitesse élevée -) de la pompe de roulement jusqu'au même niveau que les écrous à tête hexagonale (SW 13) dévissés au-paravant. Après, il faut de nouveau serrer les écrous à tête hexagonale.

TRÈS IMPORTANT

Après le remorquage, desserrer à nouveau les écrous à tête hexagonale, dévisser les boulons filetés des deux soupapes de limitation de haute pression jusqu'à la butée et resserrer les écrous à tête hexagonale.

(14) Retirer les cales si néces..

(15) Desserrer le frein de parking (4-7/4).

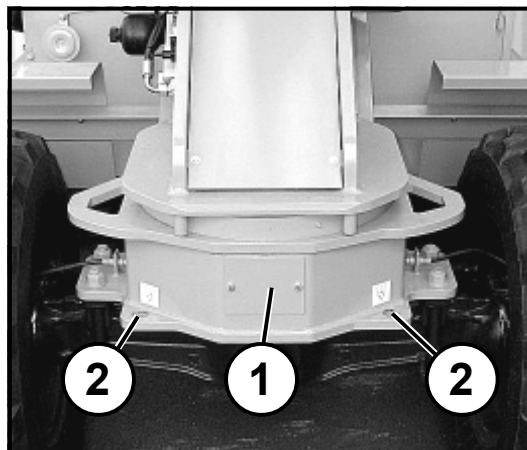


Figure 7-2

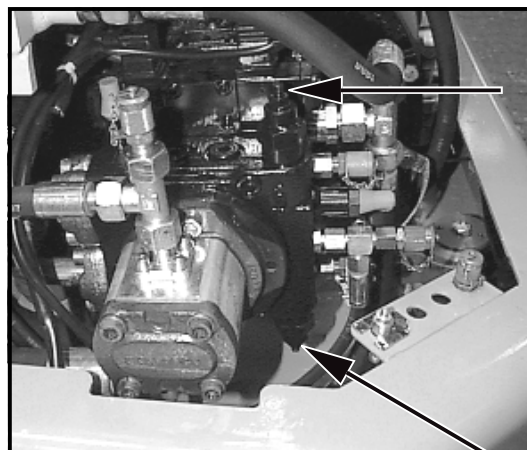


Figure 7-3

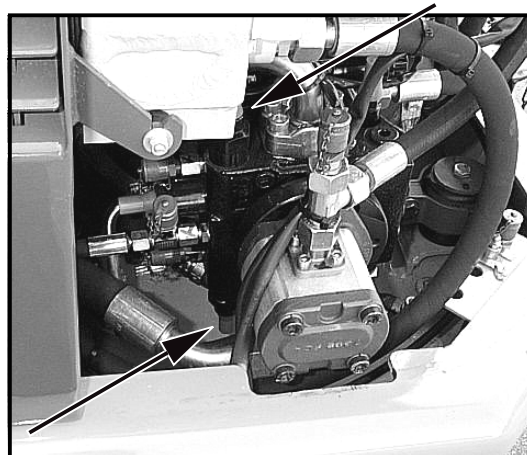


Figure 7-4

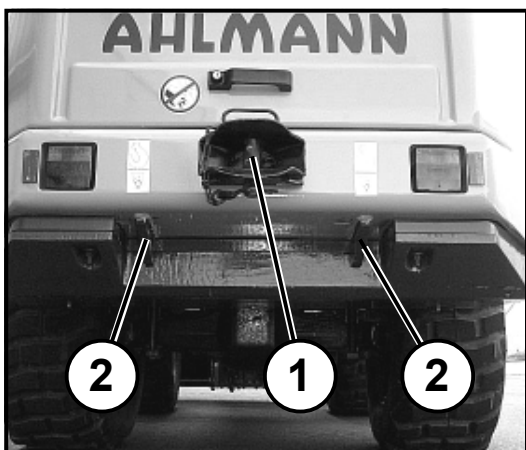


Figure 7-5

DANGER

- Les forces de braquage sont beaucoup plus élevées pendant les pannes de moteur.
- Remorquer la machine au pas (2 km/h).
- La distance de remorquage ne devrait pas dépasser 1 km.
- Pour les distances sup. charger la machine (points d'attache, voir 7-2/1 et 7-2/2, 7-5/1 et 7-5/2).
- La prise de charge max. adm. de l'accouplement de remorquage à l'avant (7-2/1) est de 3,0 t à l'horizontal, dans le sens de la longueur.
- la prise de charge max. adm. de l'accouplement de remorquage à l'arrière (7-5/1) de 3,0 t à l'horizontal, dans le sens de la longueur.
- La prise de charge max. adm. des points d'attache/de prise de charge (7-2/2 et 7-5/2) est de 2,0 t pour un angle de tension de 45°.

7.1.1.2 Remorquage de la chargeuse pivotante en cas de panne de propulsion



REMARQUE

Ne réaliser les travaux préparatoires des points (3), (5), (6) et (9) que si le remorquage **ne** doit pas être effectué sur la voie publique.

- (1) Actionner l'interrupteur à bascule des feux de détresse (4-8/10).
- (2) Amener le commutateur de marche (4-7/3) dans la position "0".
- (3) Commuter le levier de commutation de la direction dans la position "direction roue directrice arrière" (4-6/3) après avoir placé les roues de l'essieu AV en m. AV.

(4) Serrer le frein de parking (4-7/4).

ATTENTION

Si le lieu de dépannage se situe dans une pente, en plus du frein de parking, les deux roues de l'essieu AV doivent être bloquées par des cales sur le côté de la descente afin d'éviter tout roulement libre.



- (5) Recouvrir les lames/dents du godet par la protection (5-3/flèche).
- (6) Brancher la prise de protection du godet (5-4/Pfeil).
- (7) Soulever la flèche porte-godet, déposer le dispositif d'appui (1-1/flèche) et descendre la flèche porte-godet en actionnant le levier de l'hydraulique de travail (4-7/2).
- (8) Fermer les vannes de blocage à boisseau sphérique (1-2/flèche) pour l'hydraulique de travail et accessoire
- (9) Bloquer le mécanisme de pivotement par insertion de la cale de blocage (1-3/flèche) au dispositif de blocage (1-4/flèche).
- (10) Installer la barre de remorquage sur la machine à remorquer [(7-2/1 - remorquage marche AV) ou (7-5/1 - remorquage marche AR)] et le véhicule tracteur.

ATTENTION

Si la machine n'est pas équipée d'un accouplement de remorquage, la machine doit être remorquée uniquement en marche AR.



- (11) Avant le remorquage, placer l'organe de translation hydrostatique sur la position „libre circulation d'huile“. Pour ce faire, il faut poser les boulons filetés aux deux soupapes de limitation de haute pression (7-3/flèches - véhicules à vitesse lente -) ou (7-4/flèches - véhicule à vitesse élevée -) de la pompe de roulement jusqu'au même niveau que les écrous à tête hexagonale (SW 13) dévissés au-paravant. Après, il faut de nouveau serrer les écrous à tête hexagonale.



TRÈS IMPORTANT

Après le remorquage, desserrer à nouveau les écrous à tête hexagonale, dévisser les boulons filetés des deux soupapes de limitation de haute pression jusqu'à la butée et resserrer les écrous à tête hexagonale.

- (12) Retirer la cale si néc..
- (13) Desserrer le frein de parking (4-7/4).



DANGER

- Remorquer la machine au pas (2 km/h).
- La distance de remorquage ne devrait pas dépasser 1 km.
- Pour les distances sup. charger la machine (points d'attache, voir 7-2/1 et 7-2/2, 7-5/1 et 7-5/2).



REMARQUE

La prise de charge max. adm. des points d'attache est indiquée à la page 7-4.

7.2 Grutage

Préparer la machine à gruter en procédant de la manière suivante:

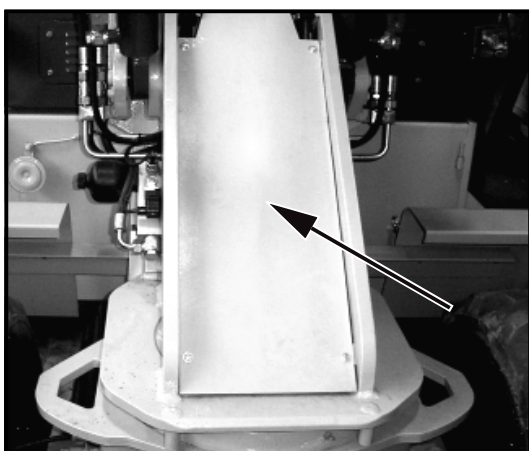


Figure 7-6

- (1) Amener le commutateur de marche (4-7/3) dans la position "0".
- (2) Enclencher le rapport hydraulique "I" (4-7/1).
- (3) Serrer le frein park. (4-7/4).
- (4) Démonter la tôle de recouvrement se trouvant au mécanisme de pivotement (7-6/flèche).
- (5) Soulever et rabaisser la flèche porte-godet de manière que le point le plus bas de la flèche ou du godet se trouve à au moins 30 cm au-dessus de la voie (5-2).

(6) Fermer les vannes de blocage à boisseau sphérique (1-2/flèche) pour l'hydraulique de travail et accessoire.

(7) Bloquer le mécanisme de pivotement par insertion de la cale de blocage (1-3/flèche) au dispositif de blocage (1-4/flèche).

(8) Fermer les portes.

(9) Rabattre le miroir extérieur vers l'intérieur.

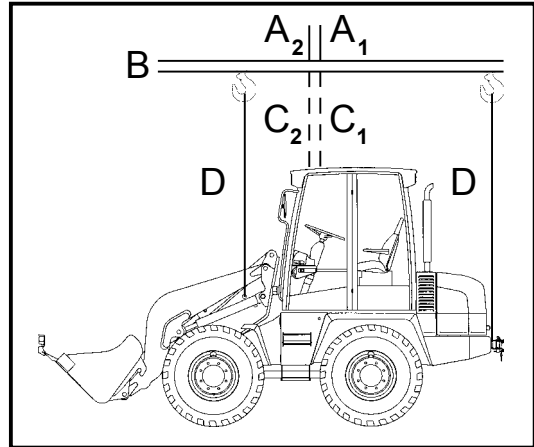


Figure 7-7

ATTENTION

Lors du grutage, faire attention aux points suivants, figure 7-7:

- Le point d'attache ((A₁ - machine sans godet standard ou A₂ - machine avec godet standard)) du moyen de levage (B) doit être parfaitement verticale au centre de gravité (C₁ ou C₂) de la machine, de manière que le dispositif de prise de charge se trouve à **l'horizontale** au-dessus de l'axe longitudinal de la machine.
- Les élingues (D) doivent être dirigés vers le haut perpendiculairement aux points d'attache de la machine (7-5/2, 7-8/flèche et 7-9/flèche).

DANGER

Les élingues doivent être homologuées pour une capacité de charge minimum de 3,0 t.



Figure 7-8

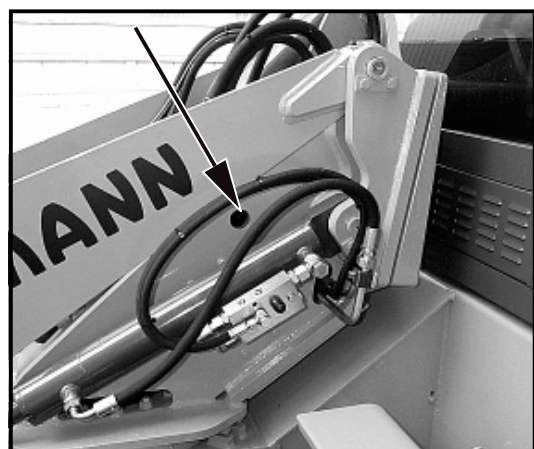


Figure 7-9